

LéaV - Laboratoire de l'École nationale supérieure  
d'architecture de Versailles

Publications du LéaV  
Éditions en ligne

3<sup>e</sup> séminaire « Ville, territoire, paysage »  
ENSA Versailles et ENSP Versailles  
Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire  
Actes des journées d'études des 13 et 14 juin 2019

Sous la direction de Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

## L'iconographie des atlas de paysage : un outil pédagogique pour la transmission de la connaissance paysagère ? Le cas des atlas paysagers de la région Grand Est (France)

Joe Abi Hayla, Jean-Pierre Husson et Yves Petit-Berghem

### **Pour citer cet article**

ABI HAYLA Joe, HUSSON Jean-Pierre et PETIT-BERGHEM Yves, « L'iconographie des atlas de paysage : un outil pédagogique pour la transmission de la connaissance paysagère ? Le cas des atlas paysagers de la région Grand Est (France) ». In : BORGHI Roberta et COURTOIS Stéphanie de (dir.), 2022. *Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire. Actes des journées d'études du 3<sup>e</sup> séminaire « Ville, territoire, paysage »* (organisé les 13 et 14 juin 2019), LéaV/ENSA Versailles, mis en ligne le 1<sup>er</sup> février 2022, p. 181-192.

ISBN : 978-2-9578793-0-4

# L'iconographie des atlas de paysage : un outil pédagogique pour la transmission de la connaissance paysagère ? Le cas des atlas paysagers de la région Grand Est (France)

Joe Abi Hayla, Jean-Pierre Husson  
et Yves Petit-Berghem

Nous sommes seulement usagers et de passage sur terre alors que les paysages se construisent, se consolident et s'effondrent sur des temps souvent assez longs. Cette réalité essentielle doit dicter nos comportements et notre responsabilité face au déroulé des paysages. Cadre de vie, ils sont mis en scène pour notre bien-être et méritent d'être aménagés avec prudence pour servir de trait d'union transgénérationnel. Le mot est toujours replacé dans sa filiation première avec les pays et les paysans (Roger, 1995). De son travail souvent têtue résulte la lente construction des organisations paysagères. Plus prosaïquement, à notre échelle, le paysage est patrimoine, transmis et à transmettre « en tenant compte des transitions en cours » (Folléa, 2019). Encore faut-il communiquer sur ce sujet. La démarche pédagogique est essentielle dans cette quête.

En France, l'émergence des atlas de paysage remonte au début des années 1990. Mis à la disposition des collectivités, ces atlas sont un instrument public de gestion et d'aménagement des paysages. Ce levier d'aménagement permet de réguler la production des paysages ruraux, les paysages urbains et périurbains en tant que cadre de vie ordinaire, et parfois aussi en tant que site remarquable (Donadieu et Périgord, 2007). Conçus à une échelle régionale ou départementale, ils constituent un document de savoir portant sur tous les paysages en divisant le territoire en unités paysagères localisables, chacune d'elles faisant l'objet d'une description paysagère détaillée (Roche, 2009). Les apports de ces ouvrages s'accompagnent de la pratique du terrain<sup>1</sup> pour mobiliser

tous les sens, et encore du regard porté aux images verticales et obliques. Les atlas paysagers servent donc d'outil de référence partagée au service d'une meilleure connaissance des paysages<sup>2</sup>, tout en tenant compte des formes du territoire, des perceptions sociales et culturelles et des dynamiques paysagères comprises pour assurer la préservation de la diversité et des identités paysagères (Roche, 2007).

Grâce à la richesse de leurs iconographies, les atlas de paysage intègrent l'épaisseur du temps. Ils insèrent non seulement des photographies, mais aussi des cartographies multiscalaires afin de valoriser les échelles les plus pertinentes possibles. Ils contribuent à transmettre les connaissances et permettent de comprendre et d'échanger sur les caractéristiques d'un territoire. En cela, ils sont des outils pour mener la gouvernance et décider dans l'optique de l'intérêt général. Outre la possibilité de prendre la mesure des évolutions, un atlas de paysage sustente également les représentations sensibles (Sansot, 1985), les dynamiques et les enjeux paysagers. Il doit donc être lisible et compréhensible par tous. Ainsi, notre questionnement porte-t-il sur la dimension pédagogique de l'iconographie<sup>3</sup> des atlas paysagers, en particulier ceux réalisés dans la région Grand Est. Notre intervention résulte d'une étude réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en géographie soutenu à l'université de Lorraine (Abi Hayla, 2017).

Quatre atlas<sup>4</sup> de paysage ont été retenus : deux atlas départementaux (l'atlas des paysages du département des Vosges, en 2007, et l'atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle, en 2013) et deux atlas régionaux (l'atlas des paysages de la Région Champagne-Ardenne, en 2002 et celui d'Alsace, en 2015).

Cette étude vise à évaluer les caractéristiques pédagogiques du message visuel des images (Joly, 2005) sélectionnées dans ces atlas, avec pour préoccupation de savoir si celles-ci peuvent être utilisées par les professeurs enseignant la géographie à l'école, au collège, au lycée, dans le supérieur. À ce sujet, les questions sont nombreuses et fécondes. L'atlas sert-il à des fins pédagogiques ? Est-il communément utilisé pour enseigner le paysage ? Familiarise-t-il l'élève avec ce qui peut être son environnement trop banalisé pour être remarqué, apprécié, reconnu ? S'ensuit la problématique suivante : quelle est la dimension pédagogique de

l'iconographie employée dans les atlas de paysage du Grand Est ?

Partons d'une hypothèse : malgré les objectifs pédagogiques véhiculés par les atlas de paysage, les iconographies employées sont en premier lieu destinées à un public savant de professionnels, d'aménageurs, d'élus et d'experts. D'où l'idée que cette iconographie est loin d'être optimisée dans son utilisation à des fins pédagogiques. Afin d'améliorer cette situation, les iconographies, leurs légendes, leurs agencements pourraient être réexaminés, modifiés et/ou retouchés pour combler certaines lacunes dans la lisibilité des messages à transmettre. Pour ce faire, nous élaborerons des grilles de comparaisons et présenterons les résultats quantitatifs et qualitatifs des analyses iconographiques et de leur interprétation afin de faire force de proposition sur leur approche pédagogique.

*Pédagogie et atlas de paysage :  
un objet de recherche à découvrir*

Dans son ouvrage portant sur la didactique de la géographie, B. Mérenne-Schoumaker propose une définition classique mais applicable de la didactique approchée comme discipline scientifique qui a pour objet l'optimisation des apprentissages dans une situation d'enseignement ou de formation (Mérenne-Schoumaker, 2012). La didactique est un moyen de transmettre les savoirs en fonction de la spécificité d'une matière et tisse des liens avec les disciplines proches afin d'élargir notre compréhension du monde qui s'organise en systèmes complexes. Trois principaux domaines didactiques intriqués sont étudiés : l'étude de l'enseignement définie par les relations entre les étudiants et l'enseignant, l'étude de l'apprentissage qui vise les relations entre les étudiants et le contenu, et l'étude du *curriculum* orientée vers les relations entre l'enseignant et le contenu (Germain, 2013). Dans ce qui suit, nous nous intéressons à l'apprentissage du paysage et donc à la relation entre les étudiants et le contenu des atlas de paysage (**fig. 1**).

Étudier un espace paysager et comprendre ses dynamiques invitent à saisir simultanément la diversité des caractéristiques tangibles et intangibles à travers une série d'outils analysés et interprétés à l'instar des cartes (Besse, 2010), photographies, coupes, blocs-diagrammes<sup>5</sup> (Michelin, 2000), etc.

Apprendre à enseigner le paysage mobilise des savoirs scientifiques à moduler selon l'âge, les compétences intellectuelles, l'acquis, la culture et le comportement cognitif de l'étudiant. Cette mobilisation varie avec les façons de faire de l'enseignant, de ses approches des programmes, de son habileté à établir de la pédagogie en boucle, de la prise en compte des évaluations formatives qui sont en aval des savoirs transmis, etc. L'objectif est de trouver les méthodes et les outils convenables pour communiquer à propos des informations géographiques du paysage en question, avec toujours une charge de subjectivité importante portée par la sensibilité contenue dans chaque site.

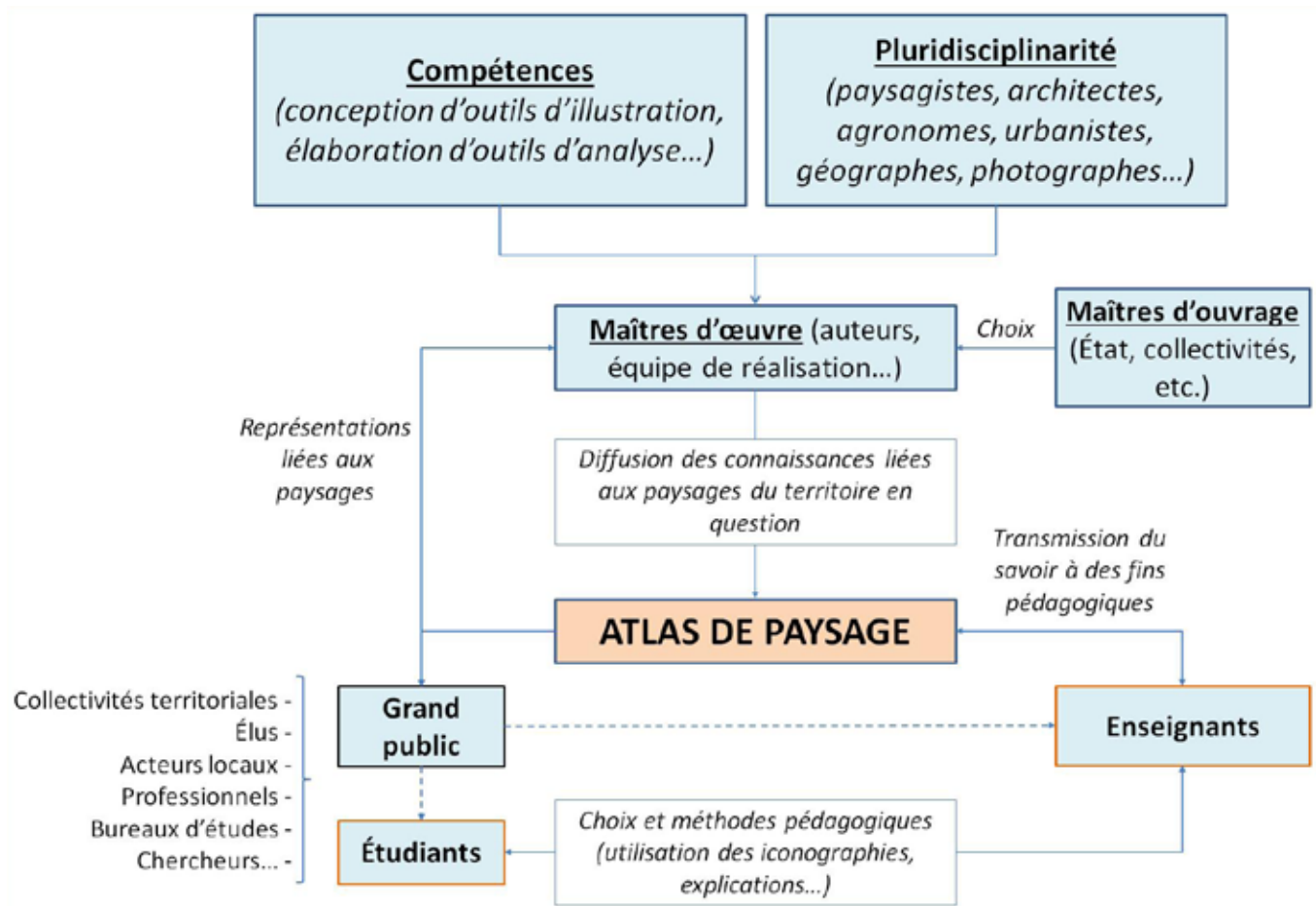
*Identification de l'iconographie  
des atlas de paysages du Grand-Est*

*Choix et repérage de l'iconographie*

Pour identifier les différents types d'iconographies utilisées, nous nous sommes fixé une liste de treize iconographies présumées se trouver dans les quatre atlas sélectionnés. Les autres iconographies identifiées après consultation des atlas ont été regroupées dans une catégorie à part. Ainsi, avant consultation des atlas, nous avons supposé pouvoir trouver ces treize types d'images soulignés et regroupés de la sorte :

Des photographies simples, panoramiques dont le rapport H/L est inférieur à 1/2 (Frich, 2017)<sup>6</sup>, simples annotées, panoramiques annotées, aériennes obliques, aériennes IGN (verticales), des blocs-diagrammes, des cartographies non annotées ou annotées, des croquis de paysages, des axonométries, des cartes postales et des iconographies artistiques.

Le repérage des iconographies a été réalisé au niveau des unités paysagères<sup>7</sup> uniquement, étant donné que la méthode d'élaboration des atlas de paysage (Luginbühl, 1994) souligne l'importance de répartir le territoire en unités paysagères : chaque paysage identifié désigne une unité de référence pour construire la connaissance des paysages (Raymond, Luginbühl, Seguin, Cedelle, et Grare, 2015). Par conséquent, les iconographies ne figurant pas dans les parties dédiées aux unités paysagères n'ont pas été retenues. La distinction entre les photos simples et panoramiques est réalisée selon le rapport H/L dont les dimensions ont été mesurées.



1. La relation entre étudiants, enseignants et atlas de paysage. Source : Abi Hayla, 2021.

*Les premiers résultats :  
contrastes et hétérogénéité*

Les résultats montrent que le nombre d'iconographies a quintuplé depuis la réalisation de l'atlas des paysages de Champagne-Ardenne, le plus ancien (458 iconographies) jusqu'à celui d'Alsace, le plus récent (2 677 iconographies). Cette inflation pourrait s'expliquer par le progrès des nouvelles techniques, le recours aux images obliques aériennes et satellitaires et la maîtrise des outils de représentations informatisées, en particulier l'usage des SIG qui garantissent une meilleure interprétation et visualisation des réalités paysagères évoquées. Le **Tableau 1** détaille les 22 types d'iconographies identifiés dans les quatre atlas de paysage analysés.

L'atlas le plus riche en termes de types d'iconographies est celui d'Alsace avec 18 types listés parmi les 22 que nous retenons. À l'opposé, celui des Vosges n'en regroupe que quatre. Les trois types d'outils iconographiques les plus utilisés au niveau des quatre atlas sont la photographie simple (2 151 photos), la photographie panoramique (945 photos) et la cartographie non annotée (394 cartes). La dimension quantitative est un critère d'évaluation utile mais à nuancer dans la place qu'elle doit occuper, avec pour relai une analyse qualitative. Elle ne signifie pas que le message visuel soit directement transmis et facilement assimilé par les scolaires. L'abondance iconographique pourrait être distractive et désorienter le lecteur. D'où la posture prise d'analyser et de comparer les iconographies et les caractéristiques pédagogiques du message visuel qu'elles sont censées transmettre.

*Caractéristiques pédagogiques du message visuel  
de l'iconographie des atlas de paysage*

En raison de leur grand nombre, il est impossible d'analyser l'usage pédagogique de chacune des iconographies, image par image. Une sélection sur échantillon s'impose. De même, l'hétérogénéité dans l'usage des iconographies et la présentation des unités paysagères complexifie notre travail dans le souci comparatif qui l'anime. D'une part, les types d'iconographies diffèrent entre les unités paysagères d'un même atlas ; d'autre part, ils changent d'un atlas à l'autre. Face à ces différences, nous avons choisi d'explorer les trois types d'iconographies<sup>8</sup> présents au niveau de toutes les unités paysagères

de chacun des quatre atlas retenus, et ce, en prenant comme référence la première unité de chaque atlas. Pour mener cette démarche, les unités paysagères consultées sont les suivantes : la « Champagne Crayeuse », le « Châtenois », la « Plaine de la Woëvre » et l'« Alsace Bossue ».<sup>9</sup>

*La cartographie au service de la compréhension  
des paysages ?*

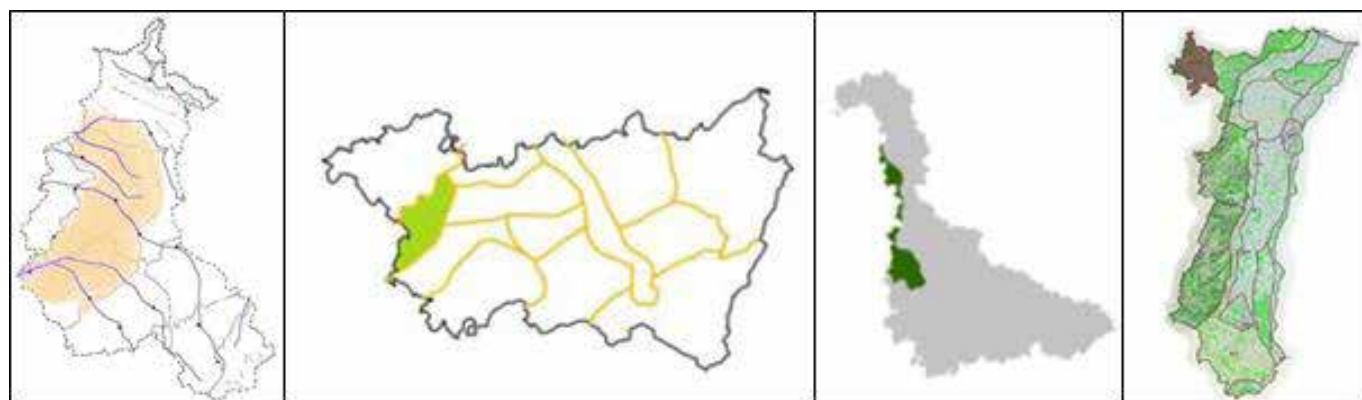
L'outil le plus efficace pour visualiser les mesures physiques d'un territoire fut, depuis longtemps, la carte. Ce raccourci codifié entre la réalité et sa représentation permet de communiquer et partager un contenu intelligible dicté par une grammaire. Divers types de cartes illustrent notre échantillon d'atlas, notamment cartes de localisation, cartes topographiques, cartes thématiques et cartes introduisant les unités paysagères.

Toutes les unités paysagères comportent une petite cartographie désignant chacune des unités de paysages (**fig. 2**). La position de toutes les cartes est placée en haut de page, directement après l'appellation de l'unité. L'unité paysagère traitée est mise en évidence grâce à une couleur vive qui la différencie du reste des unités ou du territoire. Toutes les cartes sont signalées par l'appellation de l'unité paysagère, une phrase ou un texte bref résumant les grandes caractéristiques du paysage traité. Certaines sont également accompagnées de photos simples ou panoramiques, d'un bloc-diagramme de paysage et/ou d'une coupe topographique... ce qui aide à saisir les caractéristiques de l'unité.

À part ces similitudes, ce type de cartes présente une multitude de disparités. Derrière le langage visuel des cartes se dessine une très grande hétérogénéité des objets. D'abord, les dimensions des cartes sont très variées. Celles de l'atlas paysager de Champagne-Ardenne occupent de grandes dimensions. Les autres ont des dimensions très réduites sur la page où elles apparaissent, ce qui trouble la lecture de la carte. La présentation change. Celles des Vosges et d'Alsace montrent les limites de toutes les unités paysagères par une ligne en gras bien marquée, les autres atlas ne montrent que celles de l'unité en question. La carte des paysages de Champagne-Ardenne précise les limites départementales par une ligne en pointillés tandis que celle de Meurthe-et-Moselle n'en signale aucune. Hormis la carte

Atlas des pasyages	Type d'iconographie																			Total				
	Photo H/L > 1/2	Photo annotée	Photo panoramique (H/L < 1/2)	Photo panoramique annotée	Photo aérienne oblique	Photo aérienne IGN (Verticale)	Bloc-diagramme	Cartographie	Cartographie annotée	Axonométrie	Carte postale	Iconographie artistique	Croquis de paysage	Coupe	Palette de couleurs	Dessin colorié	Capture d'écran	Photo ancienne	Photo aérienne ancienne		Photo de guide touristique	Plan-relief	Dessin panoramique ancien	
Champagne-Ardenne	276	3	39	1	0	0	0	65	0	0	0	0	8	32	31	3	0	0	0	0	0	0	0	458
Vosges	411	0	227	0	0	0	39	146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	823
Meurthe-et-Moselle	278	3	266	22	0	4	19	50	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	646
Alsace	1186	10	413	16	239	87	136	133	26	48	148	153	0	0	0	0	25	36	8	9	3	1	2677	
Total	2151	16	945	39	239	91	194	394	26	48	148	153	12	32	31	3	25	36	8	9	3	1	4604	

Tableau 1. Vingt-deux types d'iconographie identifiés dans les quatre atlas de paysage de la région Grand Est. Source : Abi Hayla, 2017.



2. Les cartes introduisant chacune des premières unités paysagères des atlas de paysage étudiés. De gauche à droite : atlas de paysages de Champagne-Ardenne, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, d'Alsace. Source Abi Hayla, 2021 : Voir note 4.

des unités paysagères d'Alsace, les trois autres sont réalisées sur un fond blanc ou gris ne donnant aucun renseignement premier sur la nature topographique de l'unité. Enfin, aucune des cartes ne possède ni clefs-cartographiques standards, ni sémiologie permettant le repérage de la localisation géographique du paysage. Pour résumer, le but pédagogique d'une telle carte est uniquement de visualiser l'emplacement de l'unité paysagère, et donc le paysage-type.

Pour ce qui concerne la description et l'analyse des paysages sur un territoire ainsi que leurs enjeux, chaque atlas recourt à plusieurs types de cartographies (**fig. 2**) offrant de grands contrastes entre eux. Quelques précisions techniques ont pu être identifiées :

Formes et dimensions : la forme des cartographies dépend de celle de l'unité paysagère traitée. Cela influe sur les dimensions de la carte, sa disposition sur la page et donc sa lisibilité. Certaines cartographies, comme celles présentes dans l'atlas des paysages de Champagne-Ardenne ont occupé parfois plus que la moitié de la page en réalisant un zoom sur toutes les communes traitées, alors que d'autres (l'atlas des paysages des Vosges), étaient beaucoup plus nombreuses<sup>10</sup>, carrées et petites.

Expressions graphiques : hormis les cartographies topographiques qui ne sont pas retouchées, les cartes de localisation et les cartes thématiques sont réalisées sur un fond incluant le relief, à effet tridimensionnel. Toutes les cartes visualisent les limites de l'unité paysagère traitée par une ligne en gras. Généralement, des couleurs foncées, le noir ou le gris, ont été utilisées pour marquer les limites des unités paysagères et départementales. Un changement au niveau de la texture de la ligne a été remarqué au niveau de l'atlas des paysages des Vosges, les lignes sont tantôt continues, tantôt en pointillés. Quant aux couleurs de la carte, le choix d'une gamme vive et attirante domine. De plus, l'usage d'une semi-opacité ou d'une diminution graduelle de la saturation des couleurs permet de différencier la surface de l'unité paysagère étudiée du reste du territoire et d'orienter l'attention du lecteur.

Expressions textuelles : celles-ci se résument principalement à la mention des villes et communes. En général, les concepteurs des cartes ont adopté une

typographie uniforme en usant d'une appellation rédigée en lettre majuscule noire. Quant à l'interprétation des cartes, seul l'atlas des paysages d'Alsace a eu recours, pour ses cartes de localisation, à des commentaires explicatifs fléchés favorisant la compréhension de l'information qu'il souhaite communiquer.

Clefs de carte : étant les éléments de base pour lire, comprendre et appréhender un message cartographique, les clefs de carte – titre, légende, orientation, échelle, source, date, cartouche, etc. – étaient cependant quasi absentes. De même, le commentaire accompagnant les cartes, s'il est présent, oriente très peu le lecteur et ne problématise presque pas l'enjeu ou l'idée que l'on veut expliciter. Alors, suivre les explications textuelles s'avère une nécessité. Avec le temps, la construction cartographique s'améliore (Meurthe-et-Moselle et Alsace) : les clefs de carte sont plus abondantes qu'avant. Toutefois, il serait important de repenser la hiérarchisation, la catégorisation et la lisibilité des classes évoquées dans la légende, ainsi que la concordance entre les choix de couleurs et les éléments représentés, surtout au niveau des cartographies thématiques.

Sur le plan pédagogique, l'usage des cartographies tente principalement de localiser, repérer et faire mémoriser des lieux. Avec les atlas paysagers d'Alsace et de Meurthe-et-Moselle, les cartographies sont améliorées, plus travaillées que les autres et généralement en concordance avec les textes fournis. En revanche, la construction du message visuel reste parfois lacunaire. Il serait avantageux de retoucher les cartes et ce, en ajoutant un ombrage sur les courbes de niveau pour créer des nuances, donner un effet de haut-relief ressortant dans la carte elle-même (Ferland, 1997) et mettre en évidence des informations essentielles, en renforçant la saturation des couleurs pour donner de l'importance à des traits paysagers plus qu'à d'autres, en supprimant tous les détails et signes qui encombrant la lisibilité et le langage<sup>11</sup> de la carte et augmentent la confusion du lecteur, en ajoutant des annotations explicatives fléchées qui renseignent le lecteur qui ne veut peut-être pas toujours avoir recours aux discours écrits pour la comprendre.

*La photographie, au-delà  
de l'illustration ?*

La photographie est une image fixe formée selon plusieurs critères tels que l'œil du photographe, la distance éloignant le photographe de l'objet photographié, l'angle de prise de vue, les conditions climatiques, la position du photographe, les options choisies avant toute capture photographique (exposition au soleil, saturation, contraste...), le choix du cadre et des éléments paysagers à intégrer ou à éviter. Elle conserve un degré de subjectivité. Les quatre atlas consultés se sont servis de photographies pour présenter leurs paysages. Celles-ci sont donc nombreuses et diverses : les unes aériennes (zénithales ou obliques), les autres prises au sol (photographies rectangulaires simples ou panoramiques).

Tous les atlas, hormis celui de Meurthe-et-Moselle, se sont servis d'au moins une photographie simple ou panoramique prise au sol pour introduire leurs unités paysagères. Pour ces photographies, les dimensions sont de l'ordre  $3 \times 4$  alors que pour les panoramiques, le rapport dimensionnel varie entre  $1/3$  et  $1/5$ . La position d'une telle photographie varie également selon la mise en page. Sur le plan informationnel, les éléments textuels liés à la photographie des unités paysagères vosgiennes sont les plus efficaces et en étroite concordance avec le contenu paysager, surtout grâce à un commentaire nominal rédigé en gras, majuscule et coloré. Ce procédé traduit fidèlement l'essentiel des caractéristiques paysagères de l'unité traitée et localise le paysage étudié en mentionnant la commune où le cliché a été pris (**fig. 3**).

Plurifonctionnelle, cette photographie joue un rôle pédagogique majeur pour comprendre et connaître un paysage traité. Elle motive l'apprenant en focalisant son attention vers des informations précises, favorise la mémorisation des lieux et des éléments paysagers identifiés. Par contre, pour les autres cas d'atlas, l'usage de cette photographie demeure à but illustratif. Ajoutons que l'absence d'une telle photographie risquerait d'impacter négativement l'apprentissage (Veizin, 1986) en démotivant l'apprenant qui se trouve obligé de suivre des descriptions textuelles avant de pouvoir concrétiser l'unité paysagère.

Au service de la visualisation des traits paysagers caractéristiques des unités paysagères, plus de 3 000 photographies simples et panoramiques ont été insérées. Par contre, nous remarquons que le nombre

des photographies commentées ou annotées demeure rare. Le cas champagne-ardennais a uniquement recours à des photographies simples placées hors textes et accompagnées par de brefs commentaires nominaux et peu explicatifs. Le positionnement ne correspond pas toujours aux énoncés textuels évoqués. Des photographies simples et panoramiques sont abondamment employées dans les trois autres atlas étudiés. Pour les premières, les dimensions varient entre «  $1 \times 1$  », «  $1 \times 2$  » et «  $3 \times 4$  », pour les secondes, le rapport H/L varie entre  $1/2$  et  $1/6$ . L'emploi des photographies panoramiques permet de capturer la scène paysagère telle qu'elle est, sans épargner les éléments qui l'enlaidissent. Ainsi, le contexte paysager est-il presque complètement mis en évidence. Au niveau des atlas paysagers de Meurthe-et-Moselle et d'Alsace, la présentation des caractéristiques paysagères des unités est réalisée par énumération. Chaque trait véhiculé est désigné par une photographie, généralement panoramique portant un titre énonçant la caractéristique analysée, le nom des communes et un commentaire descriptif. Les larges dimensions des photographies favorisent une bonne lisibilité. En revanche, l'exhaustivité des textes interprétatifs varie entre les atlas. La majorité des appellations et lieux mentionnés dans les textes n'est pas indiquée sur les photographies, ce qui entraîne des difficultés en termes d'identification et de repérage des localisations (**fig. 4**).

Enfin, des contrastes quant à l'usage, la disposition et le choix du format des photographies se manifestent aussi au niveau du traitement des enjeux paysagers abordés par unités. Nous distinguons trois modes de représentations : l'énumération, la comparaison et la chronologie photo-cartographique. Pour le cas champagne-ardennais, les enjeux sont énumérés sous la forme d'une liste puis illustrés en comparant une photographie représentant l'état initial avec sa version retouchée où l'intervention est proposée. Le choix du format de la photographie serait déterminé selon la nature de l'intervention avancée. Ainsi la photographie simple montre une intervention ponctuelle et la panoramique visualise une intervention étalée sur le territoire. Les cas vosgien et meurthe-et-mosellan, quant à eux, adoptent une énumération d'enjeux illustrés par des photographies simples ou panoramiques dont le choix est dicté par l'échelle et l'envergure de l'enjeu. Finalement, pour visualiser ses enjeux, l'atlas des



### Exemples de cartes de localisation



Source : Adp des Vosges

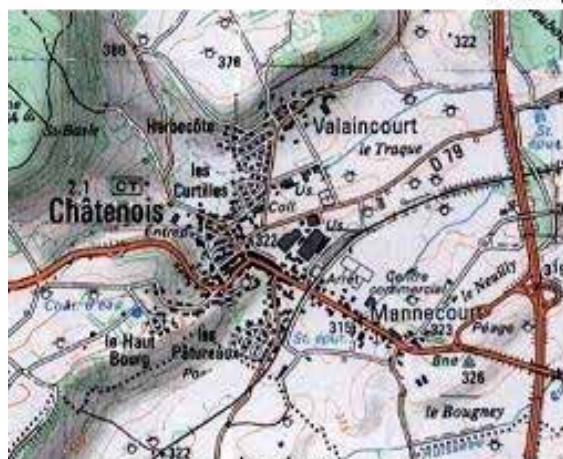


Source : Adp de Meurthe-et-Moselle



Source : Adp d'Alsace

### Exemples de cartes topographiques



Source : Adp des Vosges



Source : Adp d'Alsace

### Exemples de cartes à thèmes différents



Source : Adp de Meurthe-et-Moselle



Source : Adp des Vosges



Source : Adp d'Alsace

3. Exemples de cartographies figurant dans les atlas de paysage (Adp).

Source : Voir note 4.

paysages alsacien présente, par ordre chronologique, une carte d'état-major suivie de deux photographies aériennes IGN anciennes et récentes sans qu'elles soient retouchées et interprétées.

La valeur pédagogique des photographies demeure motivationnelle, illustrative, attestatrice et concrétise plusieurs détails décrits par les passages textuels. Numérotter des photographies et les localiser sur une carte, avec l'angle de prise de vue, facilite la compréhension des paysages. Cette démarche améliorerait le processus d'analyse spatiale dans ses approches dynamiques. L'énumération des traits ainsi que la brièveté des commentaires accompagnant les photographies permettraient à l'étudiant une lecture rythmée et rapide. Les descriptions fidèles aux photographies, quant à elles, lui apprendraient à formuler une lecture paysagère logique en employant un champ lexical paysager précis et riche. En revanche, des annotations légendées pourraient également être ajoutées pour expliquer certaines spécificités qui concernent les traits et les enjeux paysagers d'intervention par différenciation des nouveaux plans obtenus. Ce choix contribuerait à améliorer le message visuel des images. La disposition des photographies sur la page, leur légende ainsi que leur concordance avec les textes devraient toujours être pensées afin de créer un enchaînement visuel logique.

Élaborés à une échelle régionale ou départementale, les atlas de paysage sont des outils qui favorisent le partage de la connaissance paysagère et s'inscrivent dans une politique considérant le paysage comme une composante indissociable du cadre de vie des populations. Ils s'adressent donc à un public large regroupant des élus, des professionnels de l'aménagement et de la communication, etc., mais aussi des associations, des citoyens, des étudiants et leurs professeurs dans le but de faire découvrir et reconnaître les paysages, de valoriser la diversité des territoires et de construire un regard partagé sur la qualité des paysages. Ces atlas répondent donc à des attentes citoyennes et pédagogiques. La mise en ligne de ces atlas doit permettre de faire entrer ces données dans toutes les maisons et toutes les écoles.

Or, l'analyse comparative réalisée a souligné dans le temps des disparités entre les atlas paysagers consultés et les iconographies employées. Selon la disponibilité des images, la pluridisciplinarité de l'équipe de

réalisation et les techniques de visualisation mises en œuvre, la construction du message visuel a varié et le rôle pédagogique des iconographies a changé. Par suite, notre hypothèse se trouve en partie confirmée : les photographies simples, les photographies panoramiques et les cartographies que les atlas de paysage de la région Grand Est emploient ne peuvent pas toutes être utilisées pour des fins pédagogiques et devraient être réexaminées, triées et parfois retouchées pour être porteuses de messages. Ces limites énoncées, le constat est positif. Maintes cartes ou photographies ont rempli leur assignation pédagogique de façon assez efficace pour introduire l'unité paysagère, visualiser ses caractéristiques, illustrer les propos textuels et les enjeux paysagers.

En somme, pour que les atlas de paysage répondent à des objectifs pédagogiques renforcés et ciblent un public étudiant élargi, il serait souhaitable que des enseignants de géographie, des cartographes, des historiens, etc. fassent partie de l'équipe d'élaboration. Ceci aurait certainement un impact positif sur la construction d'un message visuel gagnant en compréhension. L'équipe chargée du projet d'atlas de paysage doit dépasser les frontières qui séparent les disciplines, rassembler davantage de forces variées pour repenser le contenu iconographique des ouvrages afin d'accroître la valeur pédagogique mise au service de l'apprentissage du paysage. Aujourd'hui, avec les possibilités offertes sur la toile, le dialogue avec les usagers est banalisé. C'est une invitation pour que les scolaires et étudiants participent à l'élaboration des atlas paysagers en y partageant leurs propres représentations paysagères.

Aussi, pour que les atlas de paysage répondent aux demandes pédagogiques véhiculées par la Convention européenne du paysage en termes de développement d'une éducation au paysage (Sgard & Paradis, 2019), leurs outils iconographiques – cartographies, photographies et blocs-diagrammes –, devraient être conçus de manière à permettre aux élèves de tout cycle scolaire et aux étudiants en formation de géographie et de paysage de pouvoir, non seulement identifier et représenter les paysages remarquables et ordinaires qu'ils habitent et s'approprient (Vergnolle Mainar, Julien, Léna, Calvet, & Chalmeau, 2017) mais également décrire et apprendre à débattre sur les qualités et le devenir de ces paysages afin que ces derniers ne soient pas confisqués par les élites, les experts et les décideurs (Sgard & Partoune, 2019).



*Maisons-en-Champagne : une ligne d'horizon sans interruption*



La côte entaillée par de nombreux vallons, se perçoit comme une succession d'éperons aux sommets boisés. Bulgnéville



4. Les photographies introduisant les unités paysagères étudiées :  
1- La champagne crayeuse (Champagne-Ardenne), 2- Le Châtenois (Vosges)  
et 3- Alsace Bossue (Alsace). Source Abi Hayla, 2021 : Voir note 4.

## Notes

1. Même les militaires confrontés au terrain utilisent leur grille de lecture résumée par un acronyme FOMEC (forme, ombre, mouvement, éclat, couleur).
2. La construction de cette connaissance fut initiée par la Convention Européenne du Paysage (CEP) et devint une obligation avec la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ce texte de cadrage reprend la définition du paysage de la CEP et donne un support juridique aux atlas à travers l'article L. 350-1 B du code de l'environnement.
3. Nous entendons par iconographie l'ensemble des images que l'on trouve dans ces atlas de paysage telles que les cartographies, les blocs-diagrammes, les photographies, les toiles de peinture, etc.
4. La lecture de ce travail invite à se reporter à la mise en ligne de trois des quatre atlas de paysage étudiés. Seul l'atlas des paysages des Vosges est consultable en version CD. Les références des autres atlas sont les suivantes : Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne : *Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne*. RCAE, 2002. [En ligne sur] [http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD\\_FICJOINT\\_0008513&search=](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0008513&search=) (consulté le 4 septembre 2019) Atlas des paysages des Vosges : BONNEAUD, François (dir.), 2007. *Atlas des paysages du département des Vosges*. Conseil Général des Vosges. Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle : DREAL Lorraine et Agence Folléa-Gautier, *Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle*. 2013. [En ligne] <https://vivrelespaysages.cg54.fr/> (consulté le 8 janvier 2020). Atlas des paysages d'Alsace : DREAL Alsace, BONNEAUD, François, 2015. *Atlas des paysages d'Alsace*. DREAL Alsace. [En ligne] <http://www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/> (consulté le 4 août 2020).
5. Le bloc-diagramme est un mode de représentation du relief en perspective extrêmement suggestif réalisé à partir des courbes de niveau (Phlipponneau, 1951).
6. Pour différencier ces deux catégories, nous adaptons la définition du photographe français Arnaud Frich pour qui le rapport entre la hauteur et la largeur (HL) d'une photographie panoramique est au moins égal à « 12 ».
7. Une unité paysagère est une partie cohérente et continue de territoire d'un point de vue paysager et circonscrite par des limites pouvant être nettes ou progressives (Raymond, Luginbühl, Seguin, Cedelle, et Grare, 2015, p. 38).
8. La photographie simple, la photographie panoramique et la cartographie non annotée.
9. L'Alsace Bossue correspond à la partie ouest du Bas-Rhin. Ce territoire dessine un long appendice tracé à l'époque de la Constituante, quand furent délimités les départements, en retenant une frontière de catholicité. Le paysage est celui du Plateau lorrain.
10. Cet atlas emploie plus de onze cartes par unité paysagère dont huit sont des cartes à thèmes différents portant sur la géologie, le relief etc. mais sans apporter aucune explication textuelle supplémentaire.
11. Pour le Père François de Dainville : « Nos géographes ne s'expriment pas seulement par des mots mais encore par des signes et par des couleurs. » (Dainville, 2018, p. 12).

## Bibliographie

- ABI HAYLA, Joe, 2017. *L'approche didactique de l'iconographie des Atlas des paysages de la région Grand Est en France*. Mémoire de recherche en Géographie, Nancy, Université de Lorraine, sous la direction de Jean-Pierre Husson et Xavier Rochel.
- BESSE, Jean-Marc, 2010. *Cartographies*. Vol. 20. Actes Sud/ENSP : Arles/Versailles.
- DAINVILLE, François (de), 2018. *Le langage des géographes*. Paris : Éditions du CTHS.
- DONADIEU, Pierre. 2012. *Sciences du paysage*. Entre théories et pratiques. Paris : Éditions Teck & Doc.
- DONADIEU, Pierre, PÉRIGORD, Michel, 2007. *Le paysage*. Paris : Armand Colin.
- FERLAND, Yaïves. « Les défis théoriques posés à la cartographie mènent à la cognition ». In : *Cybergeo : Revue européenne de géographie*, 1-15, 1997. [En ligne] <http://cybergeo.revues.org/499> (consulté le 12/07/2020)
- FOLLÉA, Bertrand, 2019. *L'archipel des métamorphoses. La transition par le paysage*. Marseille : Ed. Parenthèses.
- FRICH, Arnaud, 2017. *Qu'est-ce qu'une photo panoramique ?* 14 janvier 2017. [En ligne] <http://www.guide-photo-panoramique.com/photo-panoramique.html> (consulté le 16/09/2020).
- GERMAIN, Claude. « Didactique générale, didactique des langues et linguistique appliquée ». In : *RCLA/CJAL-Université du Québec*, 23-33, 2013.
- JOLY, Martine, 2005. *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris : Armand Colin.
- LUGINBÜHL, Yves, 1994. *Méthode pour des Atlas des paysages. Identification et qualification*. Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme. STRATES/CNRS-SEGESA : ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.
- MÉRENNE-SCHOUMAKER, Bernadette, 2012. *Didactique de la géographie : organiser les apprentissages*. Bruxelles : De Boeck.

- MICHELIN, Yves. « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) ». In : *Cybergeo : European Journal of Geography*, 1-12, 2000. [En Ligne] <http://journals.openedition.org/cybergeo/1992> (consulté le 07/10/2020).
- PHLIPPONNEAU, Michel. « Quelques indications pratiques pour la construction du bloc-diagramme ». In : *L'information géographique*, n°15-1, 1951, p. 25-26. [En ligne] [https://www.persee.fr/docAsPDF/ingeo\\_0020-0093\\_1951\\_num\\_15\\_1\\_1024.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/ingeo_0020-0093_1951_num_15_1_1024.pdf) (consulté le 18/09/2020).
- RAYMOND, Richard, LUGINBÜLH, Yves, SEGUIN, Jean-François, CEDELLE, Quentin, et GRARE, Hélène, 2015. *Les Atlas de paysages. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*. Paris-La Défense : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
- ROCHE, Augustin, 2007. *Les unités et structures paysagères dans les Atlas de paysages*. Paris-La Défense : ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.
- ROCHE, Augustin, 2009. *Éléments pour la réalisation et l'actualisation des Atlas de paysages*. Paris : LADYSS-UMR 7533-CNRS.
- ROGER, Alain, 1995. *La théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon.
- SANSOT, Pierre, 1985. *La France sensible*. Seyssel : Champ Vallon.
- SGARD Anne, PARADIS Sylvie. Introduction. In : *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils*. 2019. Genève: MétisPresses. p. 7-8
- SGARD, Anne, PARTOUNE, Christine. Le paysage revisité par la didactique, et réciproquement. In : *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils*. 2019. Genève : MétisPresses, p. 9-41.
- TIBERGHIEU, Gilles, 2000. *Le paysage est une traversée*. Marseille : Éditions Parenthèses.
- VERGNOLLE MAINAR, Christine., JULIEN, Marie-Pierre, LÉNA, J.-Y., CALVET, Anne, CHALMEAU, Raphaël. Le paysage de proximité à l'école, par des photographies répétées : un levier d'implication dans son territoire. In : *Projets de paysage*, 2017. En Ligne, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01587422/document> (consulté le 06/03/2021).
- VEZIN, Liliane. « Les illustrations, leur rôle dans l'apprentissage des textes ». In : *Enfance*, n°39-1, 1986, p. 109-126. [En ligne] [http://www.persee.fr/docAsPDF/enfan\\_0013-7545\\_1986\\_num\\_39\\_1\\_2911.pdf](http://www.persee.fr/docAsPDF/enfan_0013-7545_1986_num_39_1_2911.pdf) (consulté le 16/08/2020).

Mots-clefs : atlas de paysage, pédagogie du paysage, iconographie, Grand Est.